

NOUVELLES POLITIQUES

NATIONALES ET ETRANGERES.

Sextidi 16 Ventôse, an V.

(Lundi 6 Mars 1797).

Prise de huit vaisseaux anglais de la compagnie des Indes par une flotte espagnole. — Combat opiniâtre entre cette flotte et l'escadre anglaise commandée par l'amiral Jervis. — Détails de ce qui s'est passé à Rome à la nouvelle de la prise de Mantoue et d'Ancone. — Débats du parlement d'Irlande. — Nouvelles des bords du Rhin. — Liste des membres qui doivent sortir du conseil des cinq cents au 1^{er} prairial prochain.

Prix de l'abonnement, 9 liv. pour trois mois, 16 liv. pour six mois, et 30 liv. pour un an

ESPAGNE.

De Madrid, le 20 février.

Notre flotte de 26 vaisseaux de ligne, commandée par don Cordova, qui a passé dans l'Océan, s'est emparée de huit vaisseaux anglais de la compagnie des Indes, dont six sont déjà entrés dans la baie de Cadix. Elle a rencontré dans ces parages la flotte de l'amiral Jervis, composée de dix-neuf vaisseaux. Le combat, commencé le 16, à dix heures du matin, n'étoit pas fini à minuit. Le courrier de Cadix, qui nous a apporté cette nouvelle, est arrivé en 48 heures; à son départ on ignoroit encore l'issue du combat.

ITALIE.

De Rome, le 12 février.

Le 10, sa sainteté avoit formé une congrégation de vingt cardinaux, où l'on délibéra de la guerre ou de la paix; 16 voix furent pour la guerre & 4 pour la paix. Au sortir de cette congrégation, sa sainteté eut une longue conférence avec le général Colli, qui partit aussi-tôt pour la Romagne, en laissant les ordres les plus précis pour le prompt départ des troupes.

Le lendemain, on apprit l'invasion des Français, leurs premiers succès, & la capitulation de Mantoue. Ces tristes nouvelles jetterent la cour pontificale & la ville entière dans la plus grande consternation. Le pape tomba dans une espèce de délire: le consistoire se rassembla aussitôt; & après de vifs débats, il fut résolu d'employer le canal du cardinal Mattei pour déterminer Buonaparte à cesser les hostilités & reprendre les négociations de paix. On déclara en même-tems que la guerre entreprise n'étoit point une guerre de religion, & il fut défendu aux villages de sonner le tocsin. Un courrier fut dépêché aussi-tôt au général Buonaparte avec la lettre du cardinal Mattei; & nous attendons son retour dans des trances inexprimables.

Lorsqu'on eut appris la nouvelle de la prise d'Ancone,

le pape rassembla une nouvelle congrégation chargée d'examiner s'il devoit rester à Rome ou abandonner cette capitale; on lui conseilla unanimement de prendre le premier parti; & néanmoins l'on croit qu'il va se retirer à Bénévent. Rome entière est dans un trouble dont il est impossible de se former une idée; les théâtres sont fermés; la plus grande partie des cardinaux font à la hâte les préparatifs de leur départ; & l'on vient d'ordonner des prières publiques pour implorer la protection du ciel.

ALLEMAGNE.

De Cologne, le 26 février.

Depuis quelques jours on aperçoit beaucoup de mouvemens parmi les troupes françaises. On assure qu'elles agiront incessamment sur la rive gauche du Rhin. Une colonne, arrivant des environs de Dusseldorff, doit se porter sous peu de jours en avant de Mulheim, & ensuite les différens corps de l'armée de Sambre & Meuse effectueront le passage du Rhin ici & à Dusseldorff.

Des lettres de Crevelt annoncent l'arrivée du général Salm, ci-devant commandant à Bruxelles, où il s'est acquis l'estime & l'amitié de tous les honnêtes gens, par sa conduite ferme & sage. Il commandera l'avant-garde de l'armée de Sambre & Meuse, sous les ordres du général Hoche.

On écrit de Spire que les Français viennent d'imposer cette ville à une nouvelle contribution de 6000 livres.

ANGLETERRE.

De Londres, le 28 février.

L'on vient d'apprendre ici qu'un grand nombre de banques des comtés, avoient suspendu leurs paiemens. Cette nouvelle répand une consternation générale. L'ordre du conseil privé, dont nous avons parlé hier, qui suspend également les paiemens de la banque d'Angleterre, a produit une fermentation dans les esprits, dont il est impossible de se former une idée. M. Pitt a fait rassembler aujourd'hui les principaux banquiers & négocians, pour prendre en considération l'état du crédit public, & proposer les moyens de prévoir les malheurs qui nous menacent. Jamais l'Angleterre ne s'est trouvée dans une crise plus terrible. Le préambule de l'arrêté du conseil privé est

motif sur ce que des craintes exagérées dans différentes parties du royaume, ayant occasionné des demandes considérables en espèces tirées sur la métropole, il paroit nécessaire de prendre des mesures promptes pour prévenir l'écoulement des fonds nécessaires au service public. On croit que cette déclaration du conseil sera communiquée aux deux chambres par un message du roi.

I R L A N D E.

De Dublin, le 12 février.

Chambre des pairs. — Séance du 10.

Le lord Blanay demanda à faire quelques observations sur un acte du parlement d'Angleterre, qui prend au service du roi la brigade Irlandaise, qui avoit passé au service de France depuis la révolution de 1688. D'après cet acte, dit-il, on a rétabli les cinq régimens de la brigade Irlandaise, leurs commandans ont été envoyés en Irlande, avec l'ordre de n'enrôler que des catholiques, & la même condition a été exigée pour tous les officiers qui seroient placés dans ces régimens. Maintenant je demande, si un pareil arrangement n'est pas une violation manifeste de la constitution britannique; je demande le motif de ces distinctions religieuses qui excluent les protestans dans un pays protestant. Mais, ce n'est pas tout, on accorde à ces troupes une solde plus forte qu'aux autres troupes britanniques. Qui leur a donc mérité tant de bienveillance? est-ce parce qu'ils ont jadis trahi leur pays pour servir les français? est-ce parce qu'ils ont ensuite trahi les français pour s'engager au service du ministère britannique? Mais qui nous assure que si la France leur rendoit leurs biens confisqués ils n'y retourneroient pas avec de précieus renseignements sur l'état de nos forces & la situation de ce pays. Quoi qu'il en soit, le ministère britannique qui a pensé qu'une telle transaction ne plairoit point au peuple anglais, a eu l'adresse de nous charger de cette dépense onéreuse en se réservant tout le mérite de cette faveur. Je demande donc qu'un comité soit chargé d'examiner si la brigade Irlandaise est payée par la trésorerie d'Irlande, & en vertu de quel ordre, dans le cas de l'affirmative.

Le lord Carhampton répond que cette brigade fait partie des 3235 hommes que l'Irlande doit fournir pour son contingent; qu'elle n'a été payée que sur les fonds de l'Angleterre; & quant aux insinuations qu'on s'est permises sur ses chefs, il repousse cette inculpation par un pompeux éloge du colonel Dillon, du duc de Fitz-James, & des autres officiers, & déclare que la couronne n'a pas de serviteurs plus fideles & plus zélés.

La motion est rejetée sans division.

Chambre des communes. — Séance du 10.

Sir John Blaquier prononce un long discours sur la situation de l'Irlande, sur les moyens de défense & sur les mesures que doit prendre le gouvernement pour repousser les attaques de l'ennemi. Il n'y a que trois semaines, dit-il, que la flotte & l'armée de l'ennemi ont quitté nos côtes; qui peut nous assurer qu'ils n'y reparoîtront plus? Les nouvelles que nous venons de recevoir sur les désastres de l'armée autrichienne en Italie, rendent plus instante la nécessité de mettre nos forces sur l'état le plus respectable. Quoique je sois plein de confiance dans

le gouvernement, j'aurois désiré qu'il entretint cette chambre des mesures qu'il a prises à cet égard: jus qu'ici je ne vois encore aucuns préparatifs. Nous avons cependant d'autres maux à craindre que l'invasion étrangère; l'esprit de rébellion fait chaque jour de nouveaux progrès dans le Nord, nous recevons sans cesse des récits alarmans qui nous annoncent de nouveaux troubles, de nouveaux malheurs. Depuis 3 semaines, il ne s'est gueres passé de jour qui n'ait été marqué par quelque proclamation du lieutenant, qui déclare de nouveaux districts en état de révolte. L'on vient de m'écrire qu'à Newton, centre de mes possessions, 7 hommes ont été tués & 15 blessés dans un engagement qui a eu lieu contre les troupes de la couronne. C'est contre ces séditions sans cesse renaissantes qu'il faut déployer la même rigueur qu'on employeroit à repousser l'invasion de l'ennemi; car si les Français venoient à débarquer dans cette partie d'Irlande, il est impossible de ne pas convenir que les suites de cette invasion pourroient devenir extrêmement funestes à ce pays.

Le discours de M. Blaquier n'ayant été suivi d'aucune proposition, la chambre s'est ajournée.

B E L G I Q U E.

De Bruxelles, le 12 ventôse.

Après avoir été attendu pendant long-tems à Luxembourg, le général Hoche, accompagné du général de division Lefebvre & d'une assez nombreuse quantité d'officiers de tous grades, est arrivé le 5 de ce mois dans cette forteresse, où il a été reçu avec tous les honneurs militaires, au bruit du canon & toute la garnison étant sous les armes. Le lendemain 6, le général Hoche est parti de Luxembourg pour se rendre à Coblenz & de là au quartier-général de l'armée de Sambre & Meuse, à Cologne, où il doit s'aboucher avec le général Moreau, qui y est toujours. On ignore absolument si le général Hoche aura le commandement en chef ou de l'armée du Nord, ou de celle de Sambre & Meuse; ce qui est certain, c'est qu'il est chargé d'un plan d'opérations militaires combiné avec le directoire exécutif, lequel sera mis incessamment à exécution.

Les différens régimens de cavalerie, de dragons & de chasseurs à cheval, qui avoient pris des quartiers d'hiver sur les bords de la Meuse & dans les départemens réunis, viennent de recevoir l'ordre de se tenir prêts à marcher. Il est apparent qu'ils retourneront à leurs divisions respectives sur les bords du Rhin, où l'on apprend que tout se prépare pour l'ouverture prochaine de la campagne.

Les lettres de Wesel marquent que, quelque puissent être les desseins du cabinet de Berlin, il est décidé que l'armée d'observation, qui devra faire respecter la ligne de neutralité, laquelle s'étendra depuis les bords du Wesel jusqu'à ceux du Meyn, sera composée de 100 mille hommes, tant prussiens, hanovriens, saxons que hessois; cette armée sera commandée par le duc de Brunswick, & l'on s'ent bien que la politique prussienne arrangera les choses de manière, que dans un congrès qui se prépare pour cet effet à Hildesheim, ce seroit les états neutres qui paieront tous les frais de ce grand armement.

Nous apprenons par des lettres des bords du Rhin, que les autrichiens font beaucoup de mouvemens sur la rive

droite de
lent cont
s'attend s
grande in

Quelqu
d'être mi
sires des
part des
marquabl
cela, n'é
des grain
Il n'est p
nière d'ag
données
sur-tout
blicains
ce sont l
étranges.

Il paye
la vérité
tous les

Cet our
portraits
teur n'a
allusions
il l'embes
par un s
l'instituti
sition les
l'Inviacib
des instit
L'auto
quels les
occasion
même de
un homm
réunir en
il rappel
chaque a
mer le
nouvelle
de candie
qualités.

Nous r
ne nous
morceaux

Cette b
leurs de
de nom d
égalemen

Prés.

En ext
au nom d
de la list

droite de ce fleuve, & que des forces nombreuses dési-
lent continuellement sur la Lahn & sur la Sieg. On
s'attend sous peu à des opérations militaires de la plus
grande importance.

Quelques villages des environs de cette ville viennent
d'être mis à exécution militaire, par ordre des commis-
saires des guerres, pour n'avoir pas fourni leur quotes-
part des réquisitions au terme fixé. Ce qu'il y a de re-
marquable, c'est que le tems qu'on leur avoit donné pour
cela, n'étoit pas même suffisant pour faire la répartition
des grains & fourrages, d'après les facultés des habitans.
Il n'est pas besoin de commentaires sur une pareille ma-
nière d'agir. Le directoire exécutif dans les instructions
données au ministre de l'intérieur, Benezek, lui avoit
sur-tout recommandé de faire aimer les principes répu-
blicains dans la Belgique par les moyens de douceur; si
ce sont là ces moyens, il faut convenir qu'ils sont bien
étranges.

FRANCE.

De Paris, le 15 ventôse.

Il paroît depuis quelques jours une brochure intitulée :
la véritable Liste des Candidats, & qui se vend chez
tous les marchands de nouveautés. Prix, 20 sols.

Cet ouvrage semble annoncer par son titre cette galerie de
portraits dont le public est toujours si avide. Mais l'au-
teur n'a point recherché le succès facile que donnent les
allusions & les personnalités. Son sujet est sévère; mais
il embellit par une foule d'observations ingénieuses &
par un style toujours piquant. Il fait des recherches sur
l'institution des candidats; il met à cet égard en oppo-
sition les mœurs des Grecs & des Romains, & prouve
l'invincible résistance que nos mœurs mettent à recevoir
des institutions qui n'ont pas été faites pour elles.

L'auteur examine ensuite tous les systèmes dans les-
quels les élections peuvent se faire; ce qui lui donne une
occasion de parcourir les vœux de toutes les factions &
même de tous les genres d'opinion. Il les analyse comme
un homme qui a profondément médité leur histoire. Il
réunit ensuite toutes ses vues dans un cadre très-heureux;
il rappelle l'usage des instructions données antérieurement
par chaque assemblée à ses représentans. Il fait ainsi s'ex-
primer le peuple français, sur tout ce qu'il attend de la
nouvelle législature. L'ouvrage se termine par une liste
de candidats, c'est-à-dire, par une désignation précise des
qualités qui doivent aujourd'hui inspirer de la confiance.

Nous regrettons bien que la surabondance des matières
ne nous permette pas de citer particulièrement les deux
morceaux.

Cette brochure qu'on peut mettre au nombre des meil-
leures de celles que la révolution a fait éclore, n'a point
de nom d'auteur; mais on a facilement reconnu la touche
également forte & délicate de Quatremer de Quincy.

CORPS LEGISLATIF.

CONSEIL DES ANCIENS.

Présidence du citoyen POULAIN-GRANDPRÉ.

Séance du 14 ventôse.

En exécution de la loi du 20 nivôse, Roger-Ducos,
au nom de la commission des inspecteurs, donne lecture
de la liste des membres du conseil qui devront tirer au

sort demain. Il fait ensuite l'exposé au conseil des moyens
qui ont été pris pour accélérer cette opération; il saisit
cette occasion pour rappeler les travaux de la conven-
tion & venger sa mémoire des outrages auxquels elle est
en butte; il termine en disant: Nous finissons notre car-
rière sans remords; secondons encore quelques instans
nos successeurs; & qu'après avoir appris à nous con-
noître pendant seize mois, l'estime & l'amitié nous sé-
parent.

Roger annonce ensuite que le nombre des décès & des
démissions a réduit à 154 les 167 membres de la con-
vention qui, dans le principe, siégeoient dans le conseil.
Sur 154, il faut en distraire 83, formant le tiers qui
devra rester; restent donc 71 membres qui doivent sortir.

La commission propose d'arrêter définitivement la liste
qu'on vient de lire. — Le conseil l'arrête.

Roger soumet ensuite une difficulté. L'appel nominal
des membres qui doivent tirer au sort se fera-t-il sur la
liste dont on vient de donner lecture, ou tirera-t-on au
sort la lettre de l'alphabet, par laquelle on commencera
l'appel nominal? La commission pense qu'il vaudroit mieux
imprimer sur autant de carrés de papier les noms des
membres qui devront tirer au sort; ces noms seroient
mêlés ensuite dans une urne; le président les tireroit
un à un, appelleroit le membre auquel il s'appliqueroit,
& celui-ci viendrait prendre dans une autre urne le
billet qui le désigneroit pour rester au conseil jusqu'au
premier prairial de l'an 5, ou jusqu'au premier prairial
de l'an 6.

Cette dernière proposition obtient la priorité; & est
adoptée.

Le président annonce que la séance s'ouvrira demain
à 11 heures, & invite ses collègues à porter tous leurs
écharpes.

Le conseil reçoit un message du directoire, qui apporte
de nouvelles pièces concernant la conspiration.

CONSEIL DES CINQ-CENTS.

Présidence du citoyen LALOI.

Séance du 15 ventôse.

Louvet, membre du conseil, écrit qu'il est malade &
qu'il ne pourra pas se trouver aujourd'hui à la séance.

Treillard lit la loi du 20 nivôse, qui a réglé la manière
dont se devra faire le tirage au sort qui va avoir lieu
entre les membres du conseil qui ont été membres de la
convention.

On procède aux opérations préliminaires.

On lit les 167 billets sur lesquels sont inscrits ces mots :
*Membres du conseil des cinq-cents jusqu'au 1^{er} prairial
de l'an 6*, & les 145 sur lesquels sont inscrits ces mots :
*Membres du conseil des cinq-cents jusqu'au 1^{er} prairial
de l'an 5*. Les secrétaires ont ensuite plié ces billets, les
ont mêlés & comptés en les portant d'un vase dans un
autre & les ont cachetés.

L'appel nominal & le tirage ont lieu.

A mesure qu'un représentant est appelé, il tire un
billet, inscrit son nom au des; les secrétaires le déca-
chetent & le remettent au président, qui en proclame le
contenu.

Voici les noms de ceux qui resteront membres du
conseil jusqu'au 1^{er} prairial de l'an 6.

Arrighi, Aubry, Audouin,
Baileuil, Bailly, Barallon, Barthelémy, Bellegarde,

Bentabole, Bergoeing, Bernard-des-Sablons, Bernier, Bes-
son, Bion, Bissy, Blad, Blaviel, Bohan, Boissier,
Boisson, Bollet, Bordes, Bourdon, Bourgain, Bouygues,
Bresson.

Cadroy, Calès, Casabianca, Chamborre, Chazal, Ché-
nier, Cherrier, Cochet, Couhey, Coupé (des Côtes du Nord.)

Dauphole, Debry, Defrance, Delahaye, Deleyre, Des-
camps, Detcheverry, Doulcet, Drulhe, Dubois-Dubais,
Dubois, Dubusc, Dufay, Dulaure, Louis-Philippe Du-
mont, Duport, Charles Duval.

Ehrmann, Engerran, Enjubault, René Eschasseriaux
jeune.

Faure, Fayolle, Fiquet, Forest, Fourmy, Fourniols.

Gantois, Garilhe, Garnier, Garan-Coulon, Gaudin,
Gautier, Gayvernon, Genevois, Gentil, Gertoux, Gi-
roux, Gomaire, Goudelin, Grégoire, Grenot, Guérin,
Guezno, Guillemardet, Guimberteau.

Hardy, Henri-Larivière, Humbert.

Jacomín, Jary, Jorrand, Jourde.

Laa, Lacrampe, Lalande, Laloue, Laloy, Lamarque,
Laplaigne, Laurence, Leclerc, Louis-Pierre-Stanislas
Lefebvre, Julien Lefebvre, Lefranc, Lemaignan, Le-
moine, Lesterp l'aîné, Lion, Lobinhes, Lofficial, Ludot.

Marin, Martinel, Massa, Mejansac, Merlin, Meyer,
Meynard, Michaud, Moltedo, Moutmayou, Monnot,
Morin.

Neveux.

Oudot.

Pelé, Pémartin, Pérès (du Gers), Pérez (Hante-Ga-
ronne), Periers, Peyre, Pflieger, Philippes Delleville,
Plet-Beaupré, Pomme, Pons, Portiez, Poulain, Précý,
Prieur.

Queinnec, Quirot.

Ribereau, Ritter, Rivaud, Rochegude, Rous, Rouzet,
Roycr.

Saint-Prix, Saladin, Sautereau, Seellier, Séguin,
Serre, Sieyes, Souhait, Soullignac.

Tallicn, Talot, Thibandeau, Thomas.

Vallée, Villars, Villers, Villetard, Vinet, Vitet, Wan-
delaincourt.

Zangiacomí.

Voici les noms de ceux qui sortiroient du conseil au 1^{er}
prairial prochain.

Albert, Audrey, Auger.

Babey, Balland, Balmain, Bancal, Baucheton, Bef-
froy, Belley, Berlier, Bertezone, Bezard, Blanqui, Blon-
del, Bodin, Boissy, Bonet, Bonnemain, Bordas, Borie-
Cambort.

Cambacérés, Camboulas, Camus, Carpentier, Casenave,
Cassanys, Cavaignac, Cazeneuve, Chabanon, Charrel,
Chasset, Chastelain, Chauvier, Chauvin, Chiappe, Chris-
tiani, Clédel, Colombel, Coupé (de l'Oise), Couturier.

Dabray, Daubermesnil, Daunou, Deferron, Dela-
marre, Delaunay, Delcasso, Delecloy, Despinassy, De-
ville, Dornier, Dronet, Dubignon, Dubois-Crancé,
Dubouloz, Dumont, Dupuis, Duval (Claude), Duval
(Jean-Pierre).

Eschasseriaux l'aîné.

Ferrand, Fleury, Fricot.

Gamon, Garnot, Gossuin, Goupilleau, Gourdan, Gouzy,
Guillerault, Gaiter, Guyardin, Guyomar, Guyton.

Hourier, Hubert.

Ingrand, Isnard, Izoard.

Jard-Panvillier, Joannest-Lanoue, Jouenne.

Karcher.

Laforest, Lskanal, Lantenas, Laurenceot, Lecoingt-
Puyraveau, Legot, Lemaignan, Lemaillaud, Lémanc,
Lesage-Senault, Lespinasse, Littée, Jean-Baptiste Lou-
vet, Pierre-Florent Louvet, Lozeau.

Maille, Maisse, Marboz, Marcoz, Marec, Mariette,
Mathieu, Maulde, Méaulle, Mercier, Montégut, Mo-
rison.

Obelin.

Pacros, Pelet, Pénieres, Pepin, Perrein, Picqué,
Pierret, Pinel, Plaz Janet, Prost.

Quinette.

Raffron, Réal, Reverchon, Richard, Richaud, Rivery,
Roberjot, Rouault, Roux, Rouyer, Ruault, Ruelle.

François-Jérôme-Richard Saint-Martin, Charles Saint-
Martin, Salmon, Sautine, Savornin, Serveau.

Texier, Thabaud, Thibault, Toudic, Treillard.

Bourse du 15 ventôse.

Amsterdam...60 $\frac{5}{8}$, 62 $\frac{1}{8}$.	Lausanne.....1 $\frac{3}{4}$ 2, 3 $\frac{1}{2}$.
Idem couran.....58 $\frac{3}{8}$.	Londres.241.15 s., 241.10 s.
Hamb.92 $\frac{1}{2}$, 190, 190 $\frac{1}{2}$, 190.	Inscript.....8 l. 10 s.
Madrid...11 l., 11 l. 2 s. $\frac{1}{2}$.	Bon de loterie....9 l. 6 s.
Madrid effect...13 l. 7 s. $\frac{1}{2}$.	Mandat.....28 s., 27 $\frac{1}{2}$.
Cadix...10 l. 17 s. $\frac{1}{2}$, 11 l.	Or fin.....102 liv. 12 s. $\frac{1}{2}$.
Cadix effective...13 l. 5 s.	Lingot d'arg....50 l. 10 s.
Gènes.....92, 90 $\frac{1}{2}$.	Piastre.....5 liv. 4 s. $\frac{1}{2}$.
Livourne.....101.	Quadruple....79 liv. 16 s.
Bâle.....1 $\frac{3}{4}$, 3 $\frac{1}{2}$.	Ducat d'Hol....11 l. 7 s. $\frac{1}{2}$.
Lyon.....} au par.	Souverain.....34 l.
Marseille.....} au par.	Guinée.....25 l. 4 s.
Bordeaux.....} au par.	

Esprit $\frac{5}{6}$, 470 livres. — Eau-de-vie 22 deg., 385 liv.
— Huile d'olive, 1 l. 7 s. — Café Martinique, 2 l. 11 s.
— Café Saint-Domingue, 1 liv. 18 s. — Sucre d'Har-
bourg, 2 l. 4 s. $\frac{1}{2}$. — Sucre d'Orléans, 2 l. 6 d. — Savon
de Marseille, 21 s. 3 d. — Chandelle, 12 s. $\frac{1}{2}$. — Sel,
liv. le $\frac{5}{8}$.

Confessions de Rabelais publiées & mises en français moderne
l'auteur de l'Aventurier Français. A Paris, chez Louis, libraire,
rue Saint-Severin, n°. 110. Prix, 1 liv. 10 s. & 1 liv. 16 s. fra-
nc de port.

De l'Enseignement dans les Ecoles Centrales, par le cit. Dieudonné
Thiebaud, académicien de Berlin, in-8°. Prix, 12 sols, & 15 s. fra-
nc de port.

Nouveau Dictionnaire de poche Anglais et Français de Nugent
2 parties en un volume oblong. Prix, 5 liv. A Paris, chez Périsse
libraire, rue de la Barillerie, n°. 4, près le pont Saint-Michel.

Essais en vers et en prose, par J. Rouget de Lisle; de l'im-
primerie de Didot l'aîné. A Paris, chez Deséane, libraire, palais Na-
poleon, n°. 5; Durand, libraire, palais Egalité, n°. 252; & le Pe-
tit libraire, quai des Augustins.